

COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

DELEGATION de POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU de l'ARTICLE L 2122-22 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMMUNICATION

Présents :

Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMÖET, Claudine CHAPRON (à compter du I.1), Marjorie CARVEL, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Florence DAMET, Philippe TARDY (jusqu'au VII.1 inclus), Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN (jusqu'aux VIII.1 inclus), Fabrice DELAUNE et Christine HERAUD.

Absents ou excusés :

Fernanda ALVES ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Gérard CASTAIGNEDE, Fathia BARKA ayant donné pouvoir à Madame Laïla MERJOU, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI, Philippe TARDY (à compter du VII.2), Christine GLEMAIN.

I - ADMINISTRATION GENERALE - Rapporteurs Monsieur le Maire, Hürizet GÜNDER, Laurent PERADON, Jean-Marc SIMOUNET

1. Création d'une instance consultative nommée « Conseil des Sages » © et adhésion à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages

Le Conseil municipal décide la création d'un « Conseil des Sages » ®, décide d'adhérer à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages pour un montant de cotisation pour l'année 2021 établi à 720 € prévu au budget de l'exercice et autorise Monsieur le Maire à donner suite à cette décision et en particulier à mettre en œuvre un appel à candidatures et signer tout document se rapportant à cette décision.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Terrains Familiaux de Cenon-Artigues-près-Bordeaux / Projet de pose de compteurs individuels d'eau / Mise à jour de la convention d'occupation

Le Conseil municipal décide de l'installation de compteurs individuels d'eau pour chaque maison louée, procède à la révision du montant des loyers conformément à l'indice de révisions des loyers (IRL), procède à la mise à jour des conventions et autorise Monsieur le Maire à donner suite à cette décision et signer tout document se rapportant à celle-ci.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. Création d'un Comité consultatif de transition écologique

Le Conseil municipal crée un Comité consultatif portant sur les questions de transition écologique pour la durée du mandat en cours tel que ci-avant définit, valide les modalités de sélection des membres de ce comité, désigne Marjorie CARVEL et Laurent PERADON comme membre de ce comité, désigne Monsieur Laurent PERADON comme Président du futur comité constitué et autorise Monsieur le Maire à arrêter la liste des 18 membres du Comité consultatif restant à l'issue du processus de sélection.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. Prorogation du délai de désaffectation des terrains de football et de leurs accessoires au site de la Blancherie

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à proroger le délai de désaffectation des quatre terrains de football et de leurs accessoires et de le porter à 66 mois soit jusqu'au 15 septembre 2022 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette prorogation dont les actes notariés complémentaires.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. Concession de service de micro signalisation publique et commerciale – Attribution

Le Conseil municipal attribue le contrat de concession portant sur la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale d'une micro signalisation publique et commerciale sur le territoire de la Ville de Cenon à la société GIRODMEDIAS selon les dispositions indiquées.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

6. Détermination des indemnités des élus municipaux

Le Conseil municipal approuve les modalités de versement des indemnités de fonction des élus telles que présentées et récapitulées dans le tableau à compter du 1^{er} juillet 2021, approuve la revalorisation des indemnités en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice et de l'évolution de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale et approuve la mise en œuvre de cette délibération.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

II – RESSOURCES HUMAINES – Rapporteur Dominique ASTIER

1. Actualisation du tableau des emplois permanents

Le Conseil municipal valide ces modifications.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

2. Actualisation du tableau des emplois non permanents

Le Conseil municipal valide ces modifications.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

3. Autorisation de recours au service civique

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec l'Association La ligue de l'Enseignement un partenariat pour l'accueil des jeunes en service civique et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires, tel que défini par la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

III – ADMINISTRATION FINANCIERE – Rapporteur Michaël DAVID

1. Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties – Limitation de l'exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le Conseil municipal limite l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, à 40% de la base imposable en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L.301-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R.331-63 du même code et charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Adoption du Budget Supplémentaire 2021 du Budget Principal de la Ville et des budgets Annexes

Le Conseil municipal adopte le Budget Supplémentaire 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers relatifs aux subventions votées.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

3. Subventions aux associations 2021 de + 23 000 €

Le Conseil municipal approuve les attributions de subventions présentées et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. Actualisation des autorisations de Programme et des Crédits de Paiement du Budget Principal de la Ville

Le Conseil municipal actualise les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement comme indiqué.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

IV – URBANISME – ECONOMIE – INSERTION – Rapporteur Marie HATTRAIT

1. Exonération de droit de terrasse des restaurants

Le Conseil municipal approuve la mise en place du dispositif d'exonération proposée et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Renouvellement de l'abattement sur la TLPE 2021

Le Conseil municipal approuve la mise en place d'un abattement de 25% de la TLPE 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

V – POLITIQUE DE LA VILLE – Rapporteur Huguette LENOIR

1. PIG – Attribution et versement de subvention – Propriétaire occupante – Mme BERNOS

Le Conseil municipal autorise le versement au propriétaire occupant du montant arrêté, impute la dépense correspondante au compte 20422.51501 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. PIG – Attribution et versement de subvention – Propriétaire occupante – Mme DAURIAC

Le Conseil municipal autorise le versement au propriétaire occupant du montant arrêté, impute la dépense correspondante au compte 20422.51501 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. PIG – Attribution et versement de subvention – Propriétaire occupante – Mme PROST

Le Conseil municipal autorise le versement au propriétaire occupant du montant arrêté, impute la dépense correspondante au compte 20422.51501 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

COMPTE RENDU PAR EXTRAITS

dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. Convention Dotation Politique de la Ville 2021 – Autorisation à signer

Le Conseil municipal approuve ces plans de financement, sollicite cette dotation et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention Dotation Politique de la Ville 2021 et tout document y afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

VI – SPORT – Rapporteur Patrice BUQUET

1. Complexe footballistique du Loret : Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport et de la Fédération Française de Football

Le Conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport et de la Fédération Française de Football ainsi qu'à signer tout document y afférent.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Carte CESAM – Nouveau montant de remboursement – Autorisation

Le Conseil municipal adopte les nouvelles modalités d'attribution de la carte CESAM SPORTS telles que décrites et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

VII – EDUCATION – ENFANCE – Rapporteur Alexandre MARSAT

1. Remise d'un dictionnaire pour les élèves de CM2 de la Commune

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer cette dépense.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. Convention de partenariat avec l'Education Nationale et l'ITEP Bellefonds pour la création d'une Unité d'Enseignement Externalisée à l'école Maternelle Gambetta

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite pour permettre le développement de cette UEE.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. Cadeaux pour le départ à la retraite ou le départ de la Commune des enseignants

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer cette dépense.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

VIII – JEUNESSE – DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF – Rapporteur Monsieur le Maire

1. Création du Conseil Local de la Vie Associative

Le Conseil municipal crée un Comité consultatif portant sur les questions de la vie associative pour la durée du mandat en cours tel que défini, valide les modalités de sélection des membres de ce comité, désigne Fernanda ALVES comme Présidente de ce comité et autorise Monsieur le Maire à arrêter la liste des 20 membres du comité consultatif restant à l'issue du processus de sélection.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

COMPTE RENDU AFFICHÉ DU 06 JUILLET 2021 AU 06 SEPTEMBRE 2021